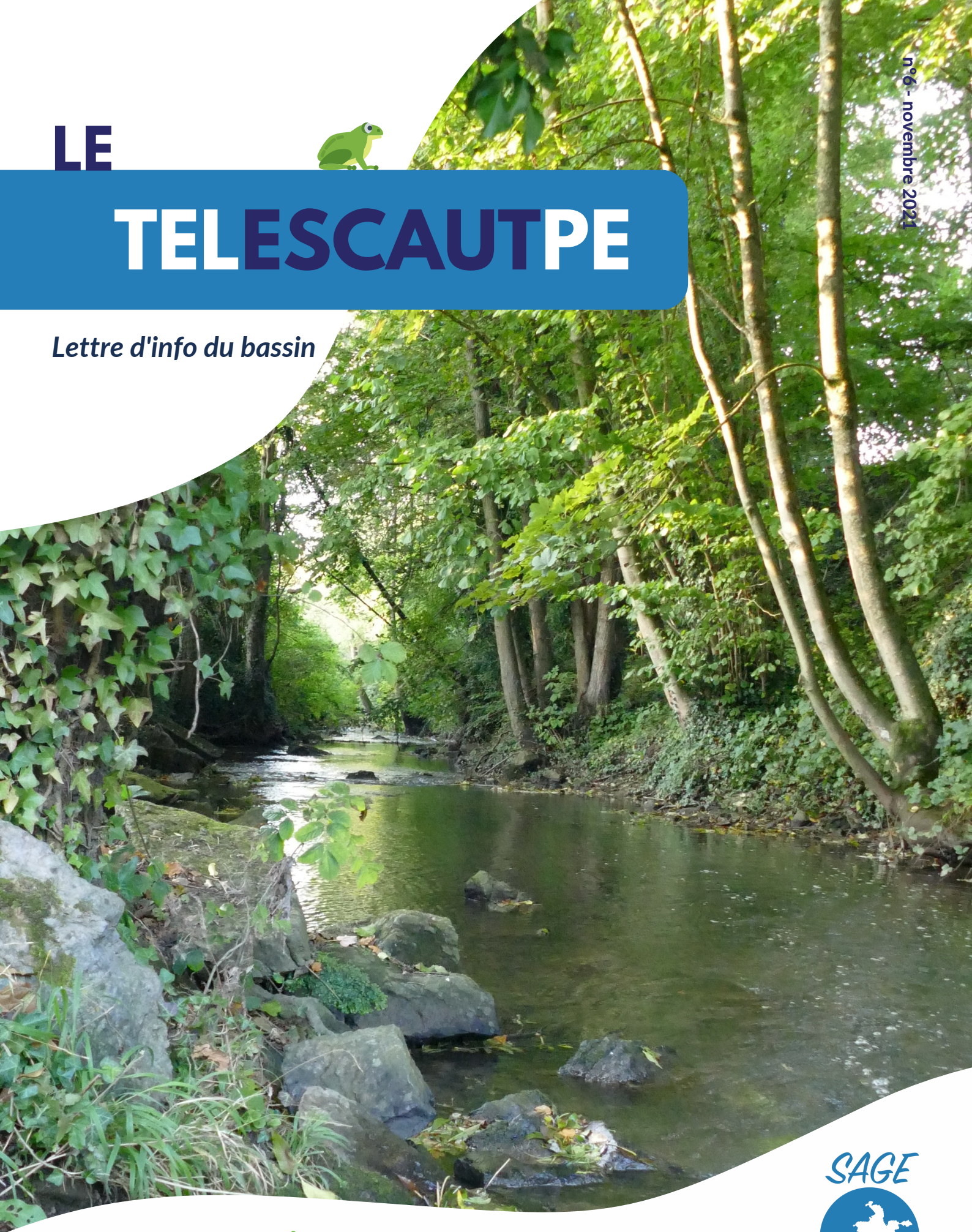
LE TELESCAUTPE

Lettre d'info du bassin

n°6 - novembre 2021



Un bassin bien SAGE

A la rencontre du SAGE
p.5

Zoom sur...

Pollution de l'Escaut
p.6

Histoire d'Escaut

Remparts du Quesnoy
p.7

SAGE de l'Escaut

Dans ce numéro...

p.2 Débrief du SyMEA

p.3-5 Un bassin bien SAGE

p.6 Zoom sur...

p.7 Au fil de l'Escaut

p.8 Transfrontalier

p.9-10 Le bassin en action





EDITO

Approuvé !

Georges FLAMENGT
Président de la CLE du SAGE de l'Escaut

Après 10 ans de travail, le SAGE de l'Escaut a été approuvé en juillet dernier. La crise sanitaire nous avait fait prendre du retard: l'enquête publique qui devait se dérouler en mai 2021 a dû être repoussée à septembre et le report du deuxième tour des municipales a fait prendre du retard pour la composition de la CLE. Le travail n'est pas pour autant terminé: la mise en œuvre des actions ne fait que commencer!

D'ailleurs, pour nous aider dans cette tâche, le SyMEA, structure porteuse du SAGE, a fait évoluer les effectifs: une chargée de communication et un sigiste ont été recrutés pour aider la chargée de mission SAGE.

Enfin, nous venons à la rencontre des territoires pour vous présenter le documents à travers 7 réunions réparties de décembre à mai. J'espère bien entendu vous y rencontrer.

Débrief du SyMEA

NOUVEAUTÉS AU SYNDICAT

Le Syndicat se structure

Deux nouveaux postes ont été créés au sein du syndicat. Convaincu que le SAGE est un outil complexe peu connu des acteurs locaux, le SyMEA a pris la décision d'engager une chargée de communication et un technicien géomatique/SIG. Arrivée en décembre 2020, comme chargée de communication, Rosalie EGU travaillera sur l'image et surtout sur le message que le Syndicat veut véhiculer.

Début septembre 2021, le Syndicat a accueilli en contrat d'alternance, Tom LAVEILLE dont la mission est d'élaborer une base de données des informations recensées et une cartographie permettant d'illustrer ces informations.
Il développera également l'observatoire de l'eau destiné à informer les partenaires et le grand public sur l'état de la ressource.





Un nouveau visage pour le SAGE de la Sensée



Arrivée le 1er octobre 2013 en tant qu'animatrice SAGE de la Sensée, Céline BLIN a travaillé 8 ans à l'élaboration et la mise en œuvre des documents du SAGE. Depuis début août, Céline a laissé la main à Séverine RAMETTE qui continuera le travail de mise en œuvre du SAGE de la Sensée, porté par le SyMEA.

Un nouveau site internet

Conscient de la place que prend le numérique aujourd'hui, le SyMEA a travaillé en ce début d'année à remanier son site internet. Sa nouvelle interface simplifie la visite des internautes et permet de découvrir en quelques clics l'actualité du territoire, les documents portés par le Syndicat (SAGE de la Sensée et SAGE de l'Escaut) et de comprendre de manière plus intuitive ce qu'est un SAGE et la place qu'a le SyMEA.
Retrouvez nos différents outils de communication digitale :

https://symea.net/

https://www.facebook.com/SMEscaut

Un bassin bien SAGE



RÉUNION DE CLE

Nouvelle étape dans la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin de l'Escaut : le SAGE vient d'être approuvé !

Mardi 9 mars 2021, la Commission Locale de l'Eau (CLE) s'est réunie à Noyelles-Sur-Escaut.
Après plus de 10 ans de travail, de concertation avec les différents acteurs du bassin et d'élaboration des documents, le SAGE de l'Escaut a été validé par la Commission Locale de l'Eau. Les représentants des différents collèges étaient présents: services de l'Etat, usagers et élus.

La validation marque l'achèvement d'un long travail de diagnostic du territoire et de positionnement stratégique. Le SAGE a été approuvé par arrêté préfectoral le **13 juillet 2021** et marque ainsi le début de la phase de mise en œuvre du SAGE. Le temps est venu d'appliquer ces dispositions, c'est à dire de suivre en partenariat avec les différents acteurs du territoire les mesures concrètes définies par le SAGE.

LES ENJEUX DU SAGE

Enjeu 1
Reconquérir les milieux aquatiques

Enjeu 2
Maîtriser les ruissellements et lutter contre les inondations

Enjeu 3
Améliorer la qualité des eaux

Enjeu 4
Gérer la ressource en eau souterraine

Enjeu 5
Assurer la mise en place d'une gouvernance et une communication efficaces pour la mise en œuvre du SAGE.

COMMISSIONS THÉMATIQUES

Afin d'assurer le suivi du SAGE et de travailler sur les actions, des réunions de commissions thématiques (une par enjeu) seront organisées. Ces commissions sont ouvertes à tous les acteurs dans le domaine de l'eau (élus, techniciens, associations, services de l'Etat, ...).
Vous êtes donc invités à vous y inscrire:

sage.escaut@symea.net

DOCUMENTS DU SAGE

Le SAGE est composé de plusieurs documents:

Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) : il définit les enjeux, les objectifs et dispositions du territoire

Règlement: il fixe les règles pour assurer l'atteinte des objectifs fixés par le PAGD

Atlas cartographique: il illustre les caractéristiques et les enjeux du territoire



Rapport environnemental: il détermine les impacts environnementaux du SAGE sur le territoire

A SAVOIR

Le PAGD est opposable aux décisions administratives.
Le règlement renforce juridiquement certaines dispositions du PAGD. Il est opposable aux décisions administratives et aux tiers.
Les documents d'urbanisme doivent être compatibles au SAGE.

Les documents sont disponibles en téléchargement sur notre site à l'adresse suivante:

https://sage-escaut.fr/documents/

NOUVELLES INTERFACES WEB

Afin d'augmenter la visibilité du SAGE et de sensibiliser un plus large public aux enjeux de l'eau, de nouvelles interfaces web ont été réalisées.
N'hésitez pas à consulter notre site internet et à vous abonner à notre page facebook !

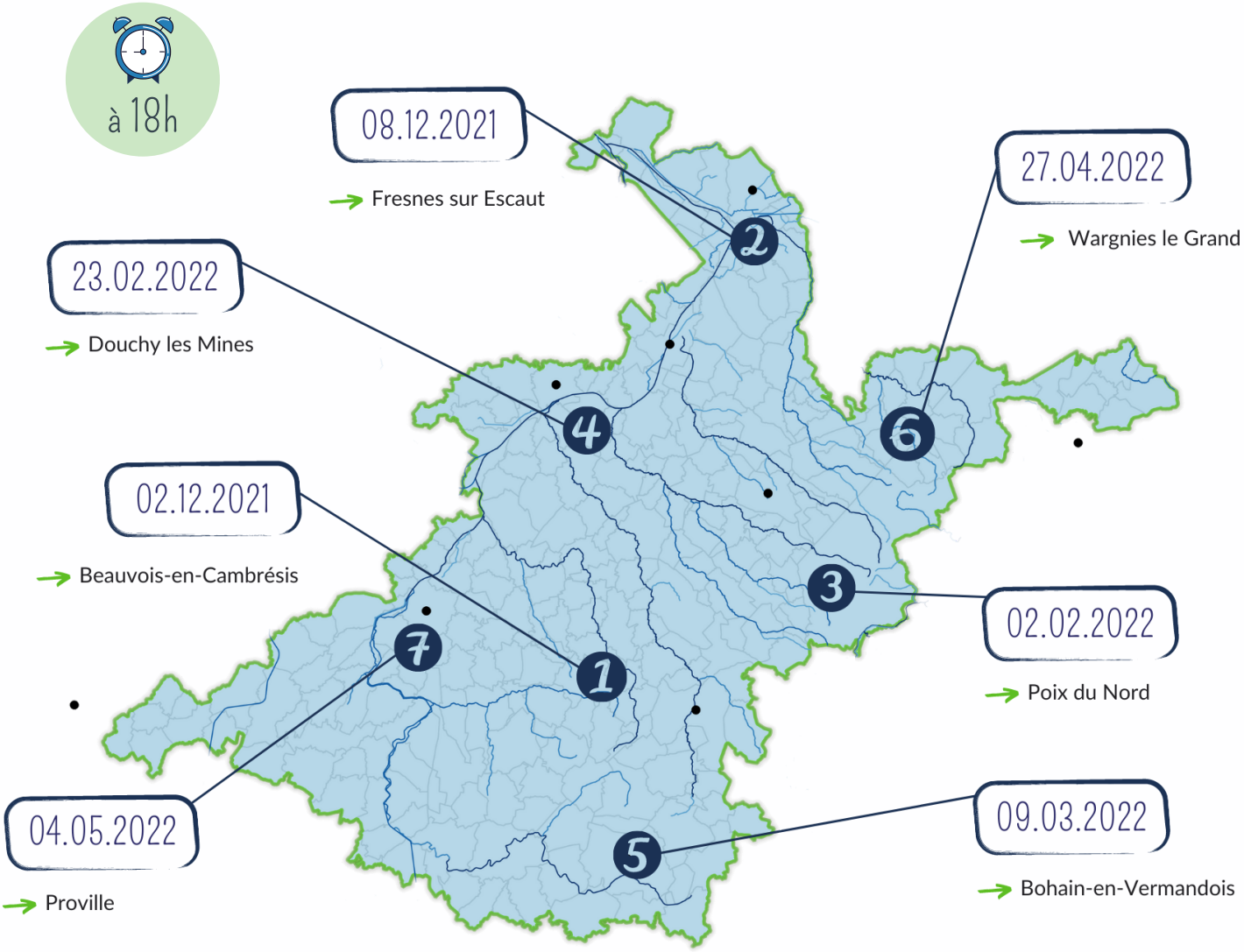
SAGE de l'Escaut

https://sage-escaut.fr/

A LA RENCONTRE DU SAGE...



Suite à l'approbation du SAGE en juillet dernier, la cellule d'animation organise des réunions de présentation du document sur son territoire.



Les adresses exactes sont disponibles sur notre site internet.

Pour une meilleure organisation, nous vous invitons à vous inscrire à la date et au lieu qui vous conviendra via le formulaire disponible sur le site internet (https://sage-escaut.fr/) ou auprès de la cellule d'animation (sage.escaut@symea.net).

Zoom sur...

Pollution de l'Escaut

UN INCIDENT DE GRANDE AMPLEUR

La nuit du 9 au 10 avril 2020, la digue d'un bassin de rétention de l'usine TEREOS cède et se déverse jusqu'au canal de l'Escaut.

Deuxième producteur mondial de sucre, Tereos transforme chaque année des millions de tonnes de betteraves. Leurs eaux de lavage, stockés dans des bassins à proximité de l'usine, sont très riches en matières organiques. Ces dernières sont dégradées par des microorganismes qui consomment tout l'oxygène présent dans l'eau. Au contact du milieu naturel cette eau s'avère particulièrement destructrice. Cette nuit là, à Thun-Saint-Martin, près d'Escaudœuvres, l'équivalent de 40 piscines olympiques (100 000 m3) se sont déversées dans la nature et ont inondés quelques champs et habitations.
Cette masse d'eau noirâtre continuera sa progression jusqu'en Belgique et générera une importante mortalité piscicole.

Suite à l'incident, un comité de pilotage et un groupe d'expert pour la restauration de l'Escaut ont été installés. Le SyMEA, structure porteuse du SAGE de l'Escaut, était présente aux côtés d'autres acteurs locaux, associations et services de l'Etat afin de proposer des mesures de réparation.



©Reporterre

ET MAINTENANT?

La responsabilité environnementale de Tereos

Le 31 août 2021, deux mois après le dernier comité de pilotage, un arrêté préfectoral du Nord est publié: la responsabilité environnementale de Tereos est engagée et le sucrier se doit d'entreprendre des actions de restauration de l'Escaut. Jamais une telle procédure administrative de responsabilité environnementale n'avait eu lieu dans les Hauts-de-France.
Suite au dernier comité de pilotage, deux sites ont été plébiscités à restaurer en priorité: l'entreprise devra restaurer les berges de l'Erclin aval et le bras mort de Rodignies, proche de la frontière belge. Tereos devra réaliser des études pour mesurer l'impact et assurer le suivi de ces actions de restauration de l'écosystème.

Au fil de l'Escaut...

Histoire d'Escaut



Enceinte du Quesnoy, © MaxPPP

Remparts du Quesnoy

Fondée en 1142, la ville fortifiée du Quesnoy se trouve sur une crête de partage entre la Rhonelle et l'Ecaillon, deux affluents de l'Escaut. Ville importante de par sa situation stratégique, elle s'est très rapidement dotée d'une sérieuse forteresse dont les fossés l'entourant étaient remplis d'eau. De même, un système de viviers et d'écluses avait été créés afin de pouvoir inonder des zones en cas d'attaques. L'eau ne manquait pas, des étangs artificiels avaient été creusés afin de disposer de cette ressource tout au long de l'année. Modernisée par Vauban à partir de 1698, la mairie du Quesnoy compte bien classer la cité Patrimoine mondial de l'UNESCO.

MARES ET VOUS

Appel à candidatures pour l'obtention du label "Mares remarquables"

Vous êtes propriétaire d'une mare ? Un privé, une collectivité ou un gestionnaire d'espaces naturels? Vous avez jusqu'au 15 novembre pour candidater à l'obtention du label "Mares Remarquables". Véritable trésor de biodiversité, une mare est un lieu de vie et de reproduction pour la faune et la flore. Le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France a créé ce label en 2019 afin de mettre en valeur son potentiel écologique et de sensibiliser le grand public à son intérêt.

Retrouvez plus d'informations sur: https://groupemares.org/label-mares-remarquables/

MICRO PROJET INTERREG

Interreg, qu'est-ce que c'est?

Le programme de coopération territoriale européenne Interreg France-Wallonie-Vlaanderen s'inscrit dans une volonté de favoriser les échanges économiques et sociaux entre quatre régions frontalières : les Régions Hauts-de-France et Grand Est de la France ; la Wallonie et les provinces de Flandre occidentale et orientale en Belgique. Le SyMEA, la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature et le Contrat de rivière Escaut-Lys font partie de ce programme et travaillent en collaboration sur un micro projet Interreg.

TUT'EAU

Le Microprojet Interreg TUT'EAU a pour ambition de créer une dynamique de formation sur la gestion des milieux aquatiques et de la législation liée à l'eau en France et en Belgique, à travers la réalisation de capsules vidéo et de chantiers participatifs.
Les vidéos, sous forme de tutoriels, expliquent au public comment facilement créer ou réhabiliter des milieux aquatiques (mares, étangs, fossés, ripisylves, etc.).



Création d'une mare



vidéo Tut'Eau: gestion de la Berce du Caucase



Entretien d'une mare



Gestion de la Balsamine de l'Himalaya



Abonnez-vous à la chaine Youtube !

Le Bassin en action

CONSULTATION PUBLIQUE - SDAGE

Du 1er mars au 1er septembre 2021, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a réalisé une grande consultation du public dans le cadre de son projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027. Le SDAGE définit, pour les six prochaines années, les actions pour une gestion équilibrée et durable de notre ressource en eau. Il devrait être approuvé en fin d'année.





TRAVAUX - SOURCE DE L'ESCAUT

Afin d'améliorer l'accessibilité au parking de la source de l'Escaut à Gouy, des travaux on été effectués en avril 2021. Pour permettre l'infiltration naturelle des eaux de pluie, la mairie a optée pour un parking végétalisé. Une technique alternative que préconise le SAGE de l'Escaut !

L'ESCAUT DANS LE RÉTRO

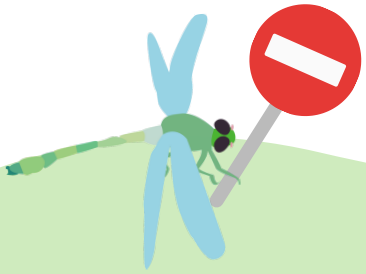
Exposition à ciel ouvert, l'Escaut dans le rétro a mis en valeur le fleuve à travers une rétrospective de photos et de souvenirs. Durant tout l'été, la Métropole de Valenciennes vous invitait, à travers une promenade sur le quai des Mines, à découvrir des lieux insolites de l'Escaut.





CONFLUENCE SELLE-ESCAUT

Afin de rétablir la continuité écologique entre la Selle et l'Escaut, des travaux sont réalisés par VNF depuis juin et ce jusqu'à octobre, à une centaine de mètres en amont de l'écluse de Denain. En effet, ces travaux permettront aux poissons de remonter le cours de la rivière et faciliteront la navigation des bateaux en cas de crues ou de fortes pluies.



PAS SAGE

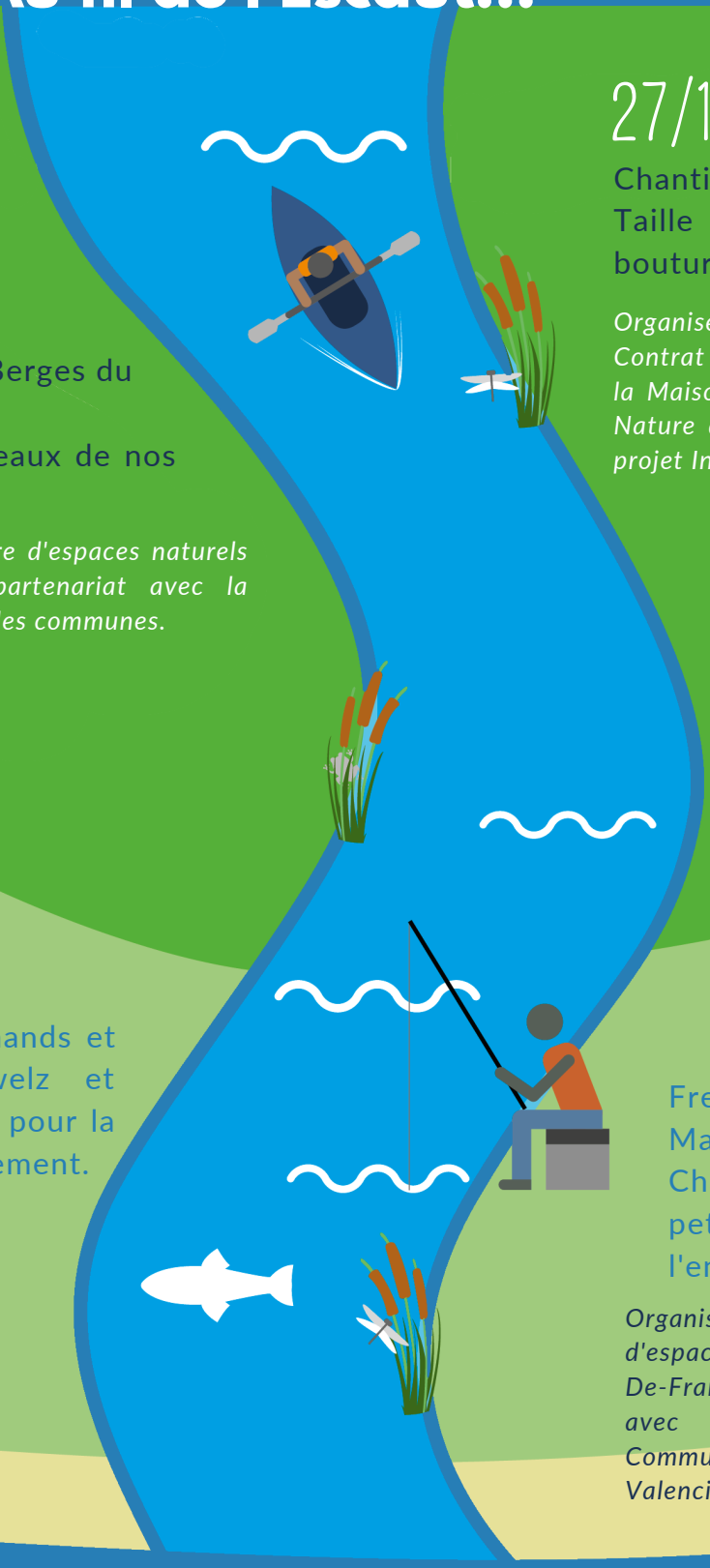
Vous constatez une pollution?

Une pollution comporte deux volets: sa **prise en charge** et la **détermination de la responsabilité.**

- la prise en charge relève de l'autorité gemapienne ainsi que celle du maire en première intention (en tant qu'officier de police judiciaire) et en cas de pollution massive des pompiers
- la détermination de la responsabilité qui tient au travers d'un contrôle peut être mené par la police ou la gendarmerie

En cas d'atteintes à l'environnement (rejet, arrachage de haies, retournement de prairie...)
- le maire, en tant qu'officier de police judiciaire, peut constater les faits.
- les éléments (type de pollution, localisation précise, si possible des photos et constat éventuel du maire) sont à envoyer à la cellule d'animation du SAGE (pollution@symea.net) qui transmettra aux services compétents (DREAL, DDTM, DDPP...).

Au fil de l'Escaut...



20/11/2021

Hordain & Bouchain - Berges du vieil Escaut
Sortie nature: "Les oiseaux de nos jardins"

Organisé par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-De-France en partenariat avec la Syndicat Mixte de la Selle et les communes.

27/11/2021

Chantier formation
Taille de saules et bouturage de perche

Organisé par le SyMEA, le Contrat de Rivière Escaut-Lys et la Maison de la Pêche et de la Nature dans le cadre du micro projet Interreg.

04/12/2021

"Maintenant j'agis !"
Circuit des bateaux flamands et cavaliers Somain-Péruwelz et stands de sensibilisation pour la protection de l'environnement.

Organisé par la mairie de Fresnes-Sur-Escaut.

11/12/2021

Fresnes-Sur-Escaut - Marais des prairies
Chantier nature: "Un petit geste pour l'environnement"

Organisé par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-De-France en partenariat avec les Blongios et la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole.

Retrouvez les dates des sorties et chantiers nature sur:

https://cen-hautsdefrance.org/agenda https://sage-escaut.fr/agenda/

Téléchargez le guide des rendez-vous nature 2021 du département du Nord.

Directeur de publication: Georges Flamengt
Rédaction et coordination: Anne Gozé, Audrey Lieval et Rosalie Egu

Impression: Imprimerie Danquigny
Av. Georges Nuttin
59400 Cambrai

avec la participation financière de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.